

**1. Description du cours**

*\*Ce cours s'adresse aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français.*

Enrichissement du vocabulaire. Origine et composition du vocabulaire français. Présentation de quelques dictionnaires usuels. Procédés de formation des mots : dérivation et composition. Polysémie, homonymie, paronymie, synonymie, antonymie. Champ sémantique et champ lexical. Nuance sémantique et précision des mots. Introduction au vocabulaire québécois.

**2. Objectifs**

Connaître l'origine et la composition du vocabulaire français  
Se familiariser avec l'utilisation de quelques dictionnaires usuels  
Comprendre les procédés de formation des mots (dérivation et composition)  
Reconnaître les principales difficultés liées au sens et à la forme des mots  
Employer un vocabulaire précis et nuancé

**3. Contenu**

Origine et composition du vocabulaire français  
Initiation à quelques dictionnaires usuels  
Dérivation (préfixe, suffixe, radical)  
Composition populaire et composition savante  
Champ lexical et champ sémantique  
Monosémie et polysémie  
Synonymie et antonymie  
Paronymie et homonymie  
Précision du vocabulaire  
Vocabulaire thématique usuel  
Introduction au vocabulaire québécois

**4. Évaluation des apprentissages**

**Évaluation sommative**

**Pondération :**

Examen intra    35 %  
Examen final    35 %  
Travaux        30%

**Évaluation formative**

Plusieurs exercices proposés en classe avec rétroaction immédiate ou en différé.

Lors de la présentation du plan de cours, l'enseignant précisera le calendrier des évaluations et la répartition des points.

*Ce cours se donne en formule présentielle. La présence aux cours est nécessaire et optimise les chances de réussite.*

### **PLAGIAT**

En conformité avec les articles 28 et 29 du *Règlement disciplinaire* de l'Université Laval, l'École de langues ne tolère aucune forme de copie ou d'emprunt d'une œuvre ou d'autrui. L'utilisation totale ou partielle d'un texte en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence sera immédiatement signalée aux autorités concernées et l'étudiant aura la note 0%.

### **ACCOMMODEMENTS**

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : [www.aide.ulaval.ca/sqc/site/cocp/pid/1936](http://www.aide.ulaval.ca/sqc/site/cocp/pid/1936).